

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune de La Chaussée Saint Victor

Numéro SIRET : 21410047100017

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE BLOIS AGGLOMERATION

M14

BUDGET PRIMITIF

voté par nature

BUDGET : Commune de La Chaussée Saint Victor

ANNEE 2018

Code INSEE 41047	Commune de La Chaussée Saint Victor Commune de La Chaussée Saint Victor	BP 2018
----------------------------	--	--------------------------

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	4 654
Nombre de résidences secondaires (article R.2313-1 <i>in fine</i>) :	47
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
5 340 344,00	5 553 608,00	1 136,00	926,17

Informations financières - ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (Source DGCP) (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	894,66	916,00
2	Produit des impositions directes/population	601,63	441,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 058,39	1 050,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	656,68	268,00
5	Encours de dette/population	85,09	769,00
6	DGF/population	36,53	152,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	50,63%	48,14%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	85,53%	95,04%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	62,05%	25,52%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	8,04%	73,23%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L.2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 11 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L.2313-1, L.2313-2, R.2313-1, R.2313-2 et R.5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R.2313-7, R.5211-15 et R.5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
 - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V - Le présent budget a été voté avec reprise des résultats de l'exercice 2017 après le vote du compte administratif 2017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

VUE D'ENSEMBLE

A1

FONCTIONNEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V O T E	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	5 039 610,81	5 025 933,00
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent) 13 677,81
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)		5 039 610,81	5 039 610,81

INVESTISSEMENT

		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V O T E	CREDITS D'INVESTISSEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	3 416 844,00	2 590 160,81
	+	+	+
R E P O R T S	RESTES A REALISER (R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)	272 234,20	
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif) 1 098 917,39
=		=	=
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)		3 689 078,20	3 689 078,20
TOTAL			
TOTAL DU BUDGET (4)		8 728 689,01	8 728 689,01

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 357 217,00	0,00	1 467 885,00	1 467 885,00	1 467 885,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 059 125,00	0,00	2 108 000,00	2 108 000,00	2 108 000,00
014	Atténuations de produits	61 149,00	0,00	68 020,00	68 020,00	68 020,00
65	Autres charges de gestion courante	489 285,00	0,00	507 445,00	507 445,00	507 445,00
Total des dépenses de gestion courante		3 966 776,00	0,00	4 151 350,00	4 151 350,00	4 151 350,00
66	Charges financières	2 300,00	0,00	1 900,00	1 900,00	1 900,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	0,00	6 500,00	6 500,00	6 500,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	50 000,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		4 029 576,00	0,00	4 263 750,00	4 263 750,00	4 263 750,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	792 000,00		625 860,81	625 860,81	625 860,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	145 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		937 000,00		775 860,81	775 860,81	775 860,81
TOTAL		4 966 576,00	0,00	5 039 610,81	5 039 610,81	5 039 610,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 039 610,81

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
013	Atténuations de charges	29 999,95	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	280 500,00	0,00	285 950,00	285 950,00	285 950,00
73	Impôts et taxes	4 285 660,00	0,00	4 264 288,00	4 264 288,00	4 264 288,00
74	Dotations, subventions et participations	322 500,00	0,00	311 500,00	311 500,00	311 500,00
75	Autres produits de gestion courante	42 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
Total des recettes de gestion courante		4 960 659,95	0,00	4 921 738,00	4 921 738,00	4 921 738,00
76	Produits financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (4)			4 000,00	4 000,00	4 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		4 960 659,95	0,00	4 925 738,00	4 925 738,00	4 925 738,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (4)	195,00		100 195,00	100 195,00	100 195,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		195,00		100 195,00	100 195,00	100 195,00
TOTAL		4 960 854,95	0,00	5 025 933,00	5 025 933,00	5 025 933,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

13 677,81

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 039 610,81

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	675 665,81
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 087 931,87	272 234,20	2 683 962,00	2 683 962,00	2 956 196,20
	Total des dépenses d'équipement	3 087 931,87	272 234,20	2 683 962,00	2 683 962,00	2 956 196,20
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 300,00	0,00	49 000,00	49 000,00	49 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	367 727,91	0,00	454 580,00	454 580,00	454 580,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	150 669,22		79 107,00	79 107,00	79 107,00
	Total des dépenses financières	624 697,13	0,00	582 687,00	582 687,00	582 687,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	3 712 629,00	272 234,20	3 266 649,00	3 266 649,00	3 538 883,20
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	195,00		100 195,00	100 195,00	100 195,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	50 195,00		150 195,00	150 195,00	150 195,00
	TOTAL	3 762 824,00	272 234,20	3 416 844,00	3 416 844,00	3 689 078,20
						+
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)						0,00
						=
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 689 078,20

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2017 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + vote)
010	Stocks (5)		0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	164 000,00	0,00	204 300,00	204 300,00	204 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	164 000,00	0,00	204 300,00	204 300,00	204 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	749 999,67	0,00	280 000,00	280 000,00	280 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 480 000,00	0,00	1 280 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des par		0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits de cessions			0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 229 999,67	0,00	1 560 000,00	1 560 000,00	1 560 000,00
45..	Total des opé. pour le compte de tiers (8)		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 393 999,67	0,00	1 764 300,00	1 764 300,00	1 764 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	792 000,00		625 860,81	625 860,81	625 860,81
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	145 000,00		150 000,00	150 000,00	150 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	50 000,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	987 000,00		825 860,81	825 860,81	825 860,81
	TOTAL	3 380 999,67	0,00	2 590 160,81	2 590 160,81	2 590 160,81
						+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)						1 098 917,39
						=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						3 689 078,20

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	675 665,81
--	-------------------

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES	A3

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 467 885,00		1 467 885,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 108 000,00		2 108 000,00
014	Atténuations de produits	68 020,00		68 020,00
65	Autres charges de gestion courante	507 445,00		507 445,00
66	Charges financières	1 900,00	0,00	1 900,00
67	Charges exceptionnelles	6 500,00	0,00	6 500,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	4 000,00	150 000,00	154 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement)	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		625 860,81	625 860,81
	Dépenses de fonctionnement - Total	4 263 750,00	775 860,81	5 039 610,81

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 039 610,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	195,00	195,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	49 000,00	0,00	49 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 956 196,20		2 956 196,20
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	150 000,00	150 000,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	454 580,00	0,00	454 580,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	79 107,00		79 107,00
	Dépenses d'investissement - Total	3 538 883,20	150 195,00	3 689 078,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 689 078,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	10 000,00		10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	285 950,00		285 950,00
72	Travaux en régie		100 000,00	100 000,00
73	Impôts et taxes	4 264 288,00		4 264 288,00
74	Dotations, subventions et participations	311 500,00		311 500,00
75	Autres produits de gestion courante	50 000,00	0,00	50 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	195,00	195,00
78	Reprises sur amortissements et provisions	4 000,00	0,00	4 000,00
	Recettes de fonctionnement - Total	4 925 738,00	100 195,00	5 025 933,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

13 677,81

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 039 610,81

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	280 000,00	0,00	280 000,00
13	Subventions d'investissement	204 300,00	0,00	204 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectation	(7) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissements des immobilisations		150 000,00	150 000,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		625 860,81	625 860,81
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	Recettes d'investissement - Total	484 300,00	825 860,81	1 310 160,81

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE

1 098 917,39

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068

1 280 000,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 689 078,20

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
011	Charges à caractère général	1 357 217,00	1 467 885,00	1 467 885,00
6042	Achats prestations de services (autres que terrains à amén)	185 000,00	181 201,00	181 201,00
60611	Eau et assainissement	15 300,00	15 000,00	15 000,00
60612	Énergie - Électricité	240 000,00	230 000,00	230 000,00
60621	Combustibles	1 500,00	5 000,00	5 000,00
60622	Carburants	16 000,00	15 000,00	15 000,00
60623	Alimentation	7 550,00	7 700,00	7 700,00
60628	Autres fournitures non stockées	690,00	700,00	700,00
60631	Fournitures d'entretien	13 450,00	12 000,00	12 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	89 687,00	150 000,00	150 000,00
60633	Fournitures de voirie	16 550,00	16 000,00	16 000,00
60636	Vêtements de travail	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6064	Fournitures administratives	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6067	Fournitures scolaires	23 500,00	23 500,00	23 500,00
6068	Autres matières et fournitures	28 000,00	36 000,00	36 000,00
611	Contrats de prestations de services	111 360,00	110 000,00	110 000,00
6135	Locations mobilières	10 000,00	11 000,00	11 000,00
614	Charges locatives et de copropriété	100,00	100,00	100,00
61521	Terrains	15 000,00	18 800,00	18 800,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	35 280,00	40 000,00	40 000,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	500,00	500,00	500,00
615231	Entretien et réparations voiries	54 000,00	55 000,00	55 000,00
615232	Entretien et réparations réseaux	68 000,00	50 000,00	50 000,00
61551	Matériel roulant	23 000,00	25 000,00	25 000,00
61558	Autres biens mobiliers	26 800,00	20 000,00	20 000,00
6156	Maintenance	66 500,00	61 000,00	61 000,00
6161	Assurance multirisques	16 500,00	20 000,00	20 000,00
6168	Autres primes d'assurance	3 500,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	8 000,00	5 000,00	5 000,00
6182	Documentation générale et technique	4 500,00	4 000,00	4 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6185	Frais de colloques et séminaires	1 600,00	1 600,00	1 600,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	1 500,00	1 600,00	1 600,00
6226	Honoraires	15 000,00	11 000,00	11 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	14 500,00	100 000,00	100 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	4 000,00	4 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6236	Catalogues et imprimés	28 000,00	27 470,00	27 470,00
6237	Publications	2 500,00	2 600,00	2 600,00
6238	Divers	3 000,00	5 000,00	5 000,00
6247	Transports collectifs	32 000,00	32 000,00	32 000,00
6251	Voyages et déplacements	850,00	970,00	970,00
6257	Réceptions	6 000,00	6 300,00	6 300,00
6261	Frais d'affranchissement	6 500,00	6 330,00	6 330,00
6262	Frais de télécommunications	20 950,00	22 700,00	22 700,00
627	Services bancaires et assimilés	100,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations...)	3 700,00	3 700,00	3 700,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	15 000,00	17 138,00	17 138,00
6284	Redevances pour services rendus	100,00	100,00	100,00
62876	À un GFP de rattachement	5 000,00	5 000,00	5 000,00
62878	À d'autres organismes	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6288	Autres services extérieurs	38 350,00	35 000,00	35 000,00
63512	Taxes foncières	13 000,00	14 000,00	14 000,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 300,00	1 276,00	1 276,00
6358	Autres droits		500,00	500,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	10 000,00	5 000,00	5 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 059 125,00	2 108 000,00	2 108 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
6331	Versement de transport	10 950,00	11 217,00	11 217,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	5 799,00	5 797,00	5 797,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	27 593,00	28 556,00	28 556,00
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	3 495,00	3 473,00	3 473,00
64111	Rémunération principale	957 202,00	972 997,00	972 997,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	16 307,00	13 978,00	13 978,00
64118	Autres indemnités	174 358,00	214 862,00	214 862,00
64131	Rémunérations	174 400,00	192 302,00	192 302,00
64138	Autres indemnités		975,00	975,00
64162	Emplois d'avenir	30 203,00	38 031,00	38 031,00
64168	Autres emplois d'insertion	26 438,00	2 227,00	2 227,00
6417	Rémunérations des apprentis	8 700,00	10 974,00	10 974,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	211 410,00	197 114,00	197 114,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	328 936,00	327 708,00	327 708,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C	12 105,00	10 833,00	10 833,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	56 635,00	62 000,00	62 000,00
6456	Versement au F.N.C du supplément familial	1 810,00	2 412,00	2 412,00
6457	Cotisations sociales liées à l'apprentissage	34,00	44,00	44,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 700,00	1 500,00	1 500,00
6488	Autres charges	50,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	61 149,00	68 020,00	68 020,00
739115	Prélèvement au titre de l'article 55 de la loi SRU	43 813,00	45 020,00	45 020,00
739223	Fonds de péréquation ressources communales et intercomu	17 336,00	23 000,00	23 000,00
65	Autres charges de gestion courante	489 285,00	507 445,00	507 445,00
651	Redevances pour concessions, brevets, licences, logiciels .	500,00	2 700,00	2 700,00
6531	Indemnités	98 000,00	97 500,00	97 500,00
6532	Frais de mission		300,00	300,00
6533	Cotisations de retraite	6 100,00	6 100,00	6 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	7 000,00	7 000,00	7 000,00
6535	Formation	1 300,00	1 300,00	1 300,00
6541	Créances admises en non-valeur	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6542	Créances éteintes	1 500,00	2 000,00	2 000,00
6553	Service d'incendie	178 895,00	180 505,00	180 505,00
6558	Autres contributions obligatoires	121 400,00	123 540,00	123 540,00
65738	Autres organismes publics	250,00	0,00	0,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres .	72 840,00	85 000,00	85 000,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		3 966 776,00	4 151 350,00	4 151 350,00
66	Charges financières (b)	2 300,00	1 900,00	1 900,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	4 000,00	1 884,80	1 884,80
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	-1 700,00	15,20	15,20
67	Charges exceptionnelles (c)	6 500,00	6 500,00	6 500,00
6711	Intérêts moratoires et pénalités sur marchés	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6713	Secours et dots	500,00	150,00	150,00
6718	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion		250,00	250,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	5 000,00	5 000,00	5 000,00
678	Autres charges exceptionnelles		100,00	100,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)	4 000,00	4 000,00	4 000,00
6817	Dotations aux prov. pour dépréciation des actifs circulants	4 000,00	4 000,00	4 000,00
022	Dépenses imprévues (fonctionnement) (e)	50 000,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		4 029 576,00	4 263 750,00	4 263 750,00
023	Virement à la section d'investissement	792 000,00	625 860,81	625 860,81
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)	145 000,00	150 000,00	150 000,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles	145 000,00	150 000,00	150 000,00

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		937 000,00	775 860,81	775 860,81
043	<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctior.</i>		0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		937 000,00	775 860,81	775 860,81
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 966 576,00	5 039 610,81	5 039 610,81

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

0,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

5 039 610,81

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	100,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	84,80
= Différence ICNE N - ICNE N-1	15,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges	29 999,95	10 000,00	10 000,00
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	29 999,95	10 000,00	10 000,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	280 500,00	285 950,00	285 950,00
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70312	Redevances funéraires		0,00	0,00
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	28 500,00	28 500,00	28 500,00
70631	A caractère sportif	1 500,00	1 500,00	1 500,00
70632	A caractère de loisirs	80 000,00	80 000,00	80 000,00
7066	Redevances et droits des services à caractère social	130 000,00	130 000,00	130 000,00
70688	Autres prestations de services	200,00	200,00	200,00
70846	Au GFP de rattachement	29 000,00	29 000,00	29 000,00
70848	aux autres organismes	8 000,00	8 000,00	8 000,00
70878	par d'autres redevables	800,00	3 000,00	3 000,00
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente		3 250,00	3 250,00
73	Impôts et taxes	4 285 660,00	4 264 288,00	4 264 288,00
73111	Taxes foncières et d'habitation	2 833 834,00	2 800 000,00	2 800 000,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	9 038,00	8 000,00	8 000,00
73211	Attribution de compensation	1 124 058,00	1 124 058,00	1 124 058,00
73212	Dotations de solidarité communautaire	86 180,00	86 180,00	86 180,00
73221	FNGIR	10 550,00	10 550,00	10 550,00
73223	Fonds de péréquation ressources communales et intercom	52 000,00	60 000,00	60 000,00
7336	Droits de place		500,00	500,00
7351	Taxe sur la consommation finale d'électricité	75 000,00	80 000,00	80 000,00
7368	Taxe locale sur la publicité extérieure	55 000,00	55 000,00	55 000,00
7381	Taxe additionnelle aux droits de mutation ou à la taxe de pu	40 000,00	40 000,00	40 000,00
74	Dotations, subventions et participations	322 500,00	311 500,00	311 500,00
7411	Dotations forfaitaire	150 000,00	130 000,00	130 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	40 000,00	40 000,00	40 000,00
744	FCTVA		5 000,00	5 000,00
74712	Emplois d'avenir	25 000,00	12 000,00	12 000,00
74718	Autres	1 000,00	1 000,00	1 000,00
7472	Régions		1 000,00	1 000,00
7473	Départements		1 000,00	1 000,00
7478	Autres organismes	65 000,00	87 000,00	87 000,00
74833	Etat - Compensation au titre de la CET (CVAE et CFE)		0,00	0,00
74834	Etat - Compensation au titre des exonérations des taxes fo	4 500,00	2 500,00	2 500,00
74835	Etat - Compensation au titre des exonérations de taxe d'hal	19 000,00	20 000,00	20 000,00
7488	Autres attributions et participations	18 000,00	12 000,00	12 000,00
75	Autres produits de gestion courante	42 000,00	50 000,00	50 000,00
752	Revenus des immeubles	40 000,00	50 000,00	50 000,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	2 000,00	0,00	0,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)		4 960 659,95	4 921 738,00	4 921 738,00
76	Produits financiers (b)		0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	0,00
78	Reprises sur amortissements et provisions (d) (5)		4 000,00	4 000,00
7817	Reprises sur prov. pour dépréciation des actifs circulants		4 000,00	4 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d		4 960 659,95	4 925 738,00	4 925 738,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)	195,00	100 195,00	100 195,00
722	Immobilisations corporelles		100 000,00	100 000,00
777	Quote-part des subventions d'investissement transférées a	195,00	195,00	195,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio		0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		195,00	100 195,00	100 195,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		4 960 854,95	5 025 933,00	5 025 933,00

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES	A2

+		
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00	
+		
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	13 677,81	
=		
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	5 039 610,81	

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 00120 (5)	28 000,00	166 680,00	166 680,00
	Opération d'équipement n° 00124 (5)		198 700,00	198 700,00
	Opération d'équipement n° 0048 (5)	77 956,07	82 800,00	82 800,00
	Opération d'équipement n° 0050 (5)	181 347,50	249 700,00	249 700,00
	Opération d'équipement n° 0053 (5)	84 797,81	200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 0060 (5)	399 088,00	200 000,00	200 000,00
	Opération d'équipement n° 0063 (5)	45 095,64	51 682,00	51 682,00
	Opération d'équipement n° 0065 (5)	103 811,60	86 850,00	86 850,00
	Opération d'équipement n° 0080 (5)	15 626,80	2 350,00	2 350,00
	Opération d'équipement n° 0085 (5)	50 000,00	15 000,00	15 000,00
	Opération d'équipement n° 0089 (5)	824 772,94	589 900,00	589 900,00
	Opération d'équipement n° 0106 (5)	5 160,00	1 400,00	1 400,00
	Opération d'équipement n° 0107 (5)	620 400,00	726 000,00	726 000,00
	Opération d'équipement n° 0119 (5)	11 912,56	86 500,00	86 500,00
	Opération d'équipement n° 0125 (5)	5 000,00	0,00	0,00
	Opération d'équipement n° 0131 (5)	634 962,95	26 400,00	26 400,00
	Total des dépenses d'équipement	3 087 931,87	2 683 962,00	2 683 962,00
16	Emprunts et dettes assimilées	106 300,00	49 000,00	49 000,00
1641	Emprunts en euros	106 300,00	40 000,00	40 000,00
16818	Autres prêteurs		9 000,00	9 000,00
27	Autres immobilisations financières	367 727,91	454 580,00	454 580,00
276341	Communes membres du GFP	367 727,91	454 580,00	454 580,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	150 669,22	79 107,00	79 107,00
020	Dépenses imprévues (investissement)	150 669,22	79 107,00	79 107,00
	Total des dépenses financières	624 697,13	582 687,00	582 687,00
	Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00
	TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE	3 712 629,00	3 266 649,00	3 266 649,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)	195,00	100 195,00	100 195,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	195,00	195,00	195,00
13918	Autres	195,00	195,00	195,00
	Charges transférées (9)		100 000,00	100 000,00
2313	Constructions		50 000,00	50 000,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques		50 000,00	50 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	50 000,00	50 000,00	50 000,00
	TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE	50 195,00	150 195,00	150 195,00
	TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)	3 762 824,00	3 416 844,00	3 416 844,00

+

RESTES A REALISER 2017 (11)

272 234,20

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

3 689 078,20

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES	B1

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III - VOTE DU BUDGET

III

SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	164 000,00	204 300,00	204 300,00
1318	Autres		17 820,00	17 820,00
1322	Régions		100 000,00	100 000,00
1323	Départements	164 000,00	0,00	0,00
1328	Autres		0,00	0,00
1341	Dotations d'équipement des territoires ruraux		86 480,00	86 480,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)		0,00	0,00
1641	Emprunts en euros		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		164 000,00	204 300,00	204 300,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	2 229 999,67	1 560 000,00	1 560 000,00
10222	F.C.T.V.A.	700 000,00	240 000,00	240 000,00
10226	Taxe d'aménagement	49 999,67	40 000,00	40 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 480 000,00	1 280 000,00	1 280 000,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00
Total des recettes financières		2 229 999,67	1 560 000,00	1 560 000,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers			0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		2 393 999,67	1 764 300,00	1 764 300,00
021	Virement de la section de fonctionnement	792 000,00	625 860,81	625 860,81
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)	145 000,00	150 000,00	150 000,00
2802	Frais réalisation documents urbanisme et numérisation cad	840,38	500,00	500,00
28031	Amortissements des frais d'études	14 757,11	14 585,00	14 585,00
28051	Concessions et droits similaires	15 563,27	17 000,00	17 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 882,02	2 385,00	2 385,00
281316	Equipements du cimetière	867,17	1 735,00	1 735,00
28132	Immeubles de rapport	6 443,06	6 100,00	6 100,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	440,45	0,00	0,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	16 215,04	12 585,00	12 585,00
28182	Matériel de transport	30 240,96	28 000,00	28 000,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	22 797,08	20 985,00	20 985,00
28184	Mobilier	7 878,00	12 985,00	12 985,00
28188	Autres immobilisations corporelles	25 075,46	33 140,00	33 140,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		937 000,00	775 860,81	775 860,81
041	Opérations patrimoniales (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
2031	Frais d'études		50 000,00	50 000,00
2313	Constructions	50 000,00	0,00	0,00
238	Avances et acomptes versés sur commandes d'immos corp		0,00	0,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE		987 000,00	825 860,81	825 860,81
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et ordres)		3 380 999,67	2 590 160,81	2 590 160,81

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES	B2

	+
RESTES A REALISER 2017 (10)	0,00
	+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	1 098 917,39
	=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 689 078,20

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).